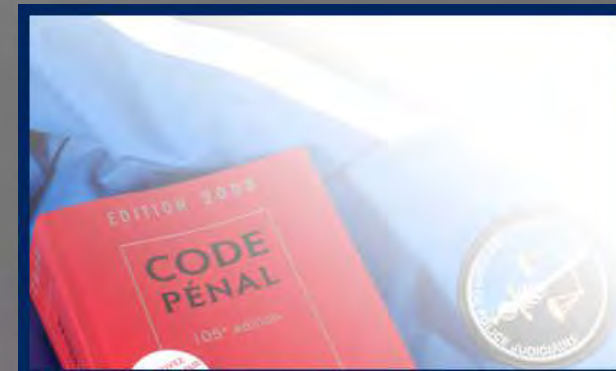
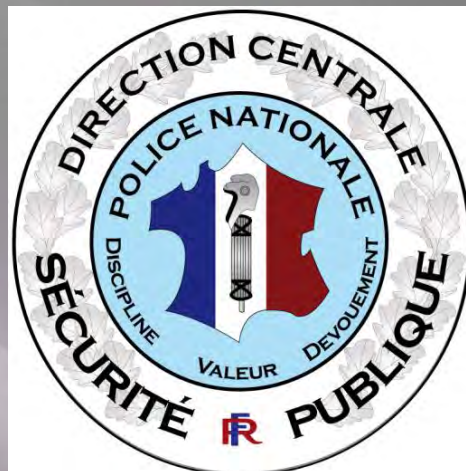


Les violences conjugales



Sommaire



❖ SAISINE ET ACTION DE LA GENDARMERIE



❖ BRIGADE DE LA PROTECTION DES FAMILLES



SAISINE ET ACTION DE LA GENDARMERIE

- ❖ Saisine du gendarme
- ❖ Accueil de la victime
- ❖ Audition de la victime
- ❖ Environnement (lieu commission des faits...)
- ❖ Environnement (audition des témoins...)
- ❖ Visite de la victime près d'un médecin....
- ❖ Information magistrat



SAISINE ET ACTION DE LA GENDARMERIE



- ❖ Tous les faits de violences sont réprimés....
- ❖ Les violences caractérisées sont ainsi constatées avant même la visite chez un médecin
- ❖ La plainte de la victime n'est pas indispensable.....
- ❖ Les militaires de la gendarmerie sont dans l'obligation d'intervenir

SAISINE ET ACTION DE LA GENDARMERIE

❖ INTERPELLATION DU MIS EN CAUSE :

❖ Audition du mis en cause

❖ COMPTE RENDU AU MAGISTRAT :

❖ Décide de l'opportunité des poursuites



RÔLE ET ACTION DE LA GENDARMERIE



❖ MISE EN PLACE DE LA PROTECTION

❖ DES FAMILLES :

❖ La gendarmerie a créé depuis le 01/07/2009 une structure adaptée....



RÔLE ET ACTION DE LA GENDARMERIE

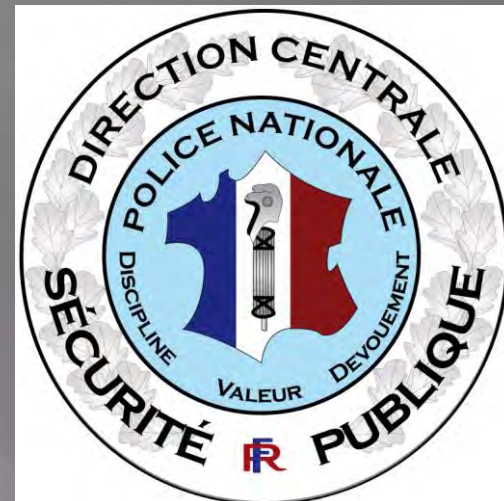
INTERVENANT SOCIAL GENDARMERIE :

❖ Mission principale :

- ❖ Détecter les personnes en situation de détresse ...
- ❖ Orienter et conseiller les gendarmes ...
- ❖ Recevoir, soutenir et conseiller les
- ❖ parties prenantes



RÔLE ET ACTION DE LA GENDARMERIE DANS LE CADRE D'UNE PLAINTE POUR VIOLENCES





Bureau Départemental d'Aide aux Victimes

❖ Pour contacter le BDAV par E-Mail :

❖ *victime-toulouse@interieur.gouv.fr*

